

Poste – Pôle aménagement et développement durable - Direction de la voirie et des déplacements - Service
des déplacements et du patrimoine routier – Bureau d'Aménagement Durable

des déplacements et du patrimoine routier – Bureau d'Aménagement Durable		
Classification	Métier de rattachement : sans objet pour le moment.	
	Poste de rattachement : sans objet pour le moment.	
	Filières administrative et technique - Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des ingénieurs ou attachés territoriaux	
	Lieu d'affectation : PULSE, rue Proudhon Saint-Denis.	
	Fonction d'encadrement : NON.	
	Quotité de travail : 100 %.	
Environnement du poste de travail	Direction : Direction de la voirie et des déplacements.	
	Service : Service des déplacements et du patrimoine routier.	
	Bureau : Aménagement durable	
	Composition de l'équipe : 9 A + 1 A chef.fe de bureau	
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Chef.fe du bureau de l'aménagement durable	

## Au titre de la maîtrise d'ouvrage départementale, définir les besoins à satisfaire sur les voies départementales à partir des enjeux de cyclabilité, sécurité des piétons, végétalisation et désimperméabilisation des espaces publics. Formuler des avis et expertises sur la conception des aménagements cyclables. Participer à la mise en œuvre des réseaux vélo structurants : VIF et réseau métropolitain Contribuer à la diffusion d'une culture modes actifs au sein du Département et auprès des partenaires externes. **Missions** Assurer la concertation avec les associations, les collectivités et les riverains sur la principales base d'un diagnostic partagé en vue de produire des programmes validés à fournir aux équipes de maîtrise d'œuvre interne ou externe. S'assurer de la cohérence des avant-projets (AVP) avec les programmes établis

par d'autres maîtres d'ouvrages extérieurs ou d'autres directions du Département. Sécuriser le passage en phase opérationnelle en termes de planning, de

Veiller au bon déroulement des procédures administratives et juridiques

nécessaires à la programmation des opérations dont il a la charge.

# Compétences

## Relationnelles

Savoir travailler en équipe et en mode projet dans une dimension transversale au service et à la direction Savoir représenter la collectivité auprès des partenaires

Savoir présenter des résultats d'études/travaux de manière pédagogue et communicante

procédures et de financement.

Savoir organiser et animer des groupes projet et/ou des comités de pilotage

### Organisationnelles

Savoir collecter, transmettre et partager l'information en identifiant sa priorité et son caractère d'urgence Savoir tenir à jour des tableaux de bord d'activité et intégrer les procédures internes au service

Savoir être rigoureux, méthodique, autonome et réactif			
Savoir suivre un projet, piloter les échéances, et en rendre compte aux instances de décision			
Programmer et planifier la réalisation d'un projet, d'une action ou prestation			
Savoir prioriser ses activités et adapter son plan de charge au regard des urgences de travail			
• Professionnelles et techniques Connaître les méthodes de conception et de réalisation d'une voirie urbaine et disposer d'une bonne connaissance des projets urbains et de l'ensemble de ses éléments constitutifs et/ou connexes			
Etre sensibilisé aux enjeux spécifiques liés aux modes actifs (piétons, vélo)			
Savoir rédiger des cahiers des charges et avoir une bonne connaissance des marchés publics Connaître les principes de gestion administrative, budgétaire et comptable Avoir une bonne connaissance des acteurs institutionnels et de leurs compétences respectives			
Moyens mis à disposition : outils métier, outils bureautiques.			
Niveau d'études : BAC + 5			
Diplômes requis : titulaire ingénieur ou attaché ou profil urbaniste ou ingénieur spécialité génie urbain, architecte dplg ou paysagiste dplg, master aménagement urbain, géographie territoires, sciences po.			
Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire  Souhaitée(s) Requise(s)			
Caractéristiques principales liées au poste  Horaires spécifiques Permis de conduire obligatoire Déplacements province et étranger	☐ Logement de fonction ☐ Vaccins obligatoires ☐ Port d'une tenue de travail obligatoire Autre caractéristique :		